

dans la presse

LE FIGARO

**Des aides face à la grêle**  
Chômage partiel pour les salariés, dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti 2016 pour les parcelles touchées et report du paiement des cotisations sociales; telles sont les mesures annoncées par Stéphane Le Foll, en déplacement dans l'Hérault fin août. Ces dispositions font suite au violent orage de grêle qui a touché 2250 hectares.

Le Figaro, le 19 août 2016

Midi Libre

Satanés cochons

La pression des sangliers se fait toujours plus prégnante dans le Sud, provoquant de nombreux dégâts tant en grandes cultures qu'en viticulture. Face à ce fléau, la Fédération des chasseurs indemnise les producteurs. Mais le montant n'étant pas toujours à la hauteur de la perte, et cela occasionnant de la paperasse, les agriculteurs « souhaiteraient pouvoir user de méthodes plus efficaces, permettant de réguler le nombre d'individus ».

Midi Libre, le 30 août 2016

languedoc-roussillon

Vers une assurance obligatoire ?

VCI, réserve qualitative, assurance obligatoire...

Face aux récents événements climatiques (grêle, sécheresse), qui ont touché de plein fouet les vins de pays d'oc, leur président, Jacques Gravegeal, planche sur différents outils pour pérenniser la filière. Côté amont, il souhaite que davantage de vigneronns souscrivent une assurance socle, couvrant à minima les frais de l'exploitation. « Je vais réactiver les contacts pris avec les assureurs en 2013, pour que nous menions une réflexion poussée, explique-t-il. Ils devraient nous fournir une étude donnant le montant de la cotisation en fonction du nombre d'assurés. » Plus il y aura de souscripteurs, plus la prime devrait diminuer. Avec, en ligne de mire, une assurance socle obligatoire. « Il faut être prudent, je ne suis pas sûr que les viticulteurs soient mûrs, poursuit-il. Mais nous allons étudier cela à InterOc. » Et le cas échéant, il compte bien

demander aux collectivités territoriales de mettre la main à la poche. Côté aval, il désire que le VCI, actuellement en expérimentation, soit autorisé de manière permanente. Et il aimerait instaurer une réserve qualitative. Le principe serait qu'un vigneron récoltant moins que le rendement autorisé puisse décider de mettre en réserve un volume durant un an, qui ne serait fiscalisé qu'à son



JACQUES GRAVEGEAL, président d'InterOc, estime qu'il faut sécuriser la filière face aux aléas climatiques.

débloccage. « J'en ai parlé à Stéphane Le Foll, il n'y est pas fermé », assure Jacques Gravegeal. Il devrait discuter de ces deux mesures lors du prochain comité national de l'Inao. ☘

CLARA DE NADAILLAC

L'aide aux MCR à nouveau d'actualité

Un petit tour et puis revient! À la faveur des événements climatiques qui ont précipité une partie des vendanges dans le Sud-Est, et des importations massives de vin espagnol, la filière a demandé au ministre la possibilité d'enrichir au MCR (moûts concentrés rectifiés) et... d'appuyer, auprès de Bruxelles, la réintroduction de l'aide aux MCR. « Les Espagnols annoncent une récolte pléthorique, argue Jacques Gravegeal. Mieux vaut pour tout le monde qu'ils transforment leur excédent en MCR qu'en vin à bas prix. » La filière compte bien replaider en ce sens auprès du ministre, lors du rendez-vous de rentrée du 20 septembre. Car, pour le moment, Stéphane Le Foll ne s'est pas prononcé sur le sujet, « il a écouté ».



DEUX VINS DE FRANCE vinifiés dans des chais parisiens : Grisant de la Winerie parisienne et Lutèce des Vignerons Parisiens.

ne s'arrête pas là, la Winerie se veut aussi un lieu d'accueil, un espace participatif, où parisiens et touristes peuvent déguster et découvrir les processus de fabrication du vin. ☘

CATHERINE BIOTEAU

beaujolais

Rififi autour du forfait



LE MÂCONNAIS EST EN PLEINE EFFERVESCENCE suite à l'explosion des impôts sur les bénéfices agricoles.

Ça gronde dans le Beaujolais! Nombre de vigneronns sont vent debout suite à la réception de leur feuille d'impôt sur le bénéfice agricole 2014, dont le montant est jugé exorbitant. « Il a littéralement explosé, s'insurge Guillaume Marizy, exploitant dans le Mâconnais. Je suis passé de 0 à 10 600 euros d'impôts en un an. Et non seulement nous allons devoir payer plus d'impôts, mais les cotisations MSA vont elles aussi s'envoler. Si l'administration refuse de nous entendre, c'est simple, je vais devoir cesser mon activité. » Même écho chez Éric Ramet, dont l'impôt est passé de 382 euros l'an dernier, à 7054 en 2016. En cause, selon les viticulteurs: des erreurs du service des impôts sur le montant des seuils « insensés » et la prise en compte dans les bénéfices, du VCI. Mais pour Robert Verger, cette hausse n'est pas illogique; elle est même normale. « C'est l'un des inconvénients du système du forfait, et c'est pour cela que nous avons voulu le faire évoluer, analyse-t-il. Il n'y a pas de lissage, et son calcul prend en compte le volume récolté en 2014, et les cours. Or la vendange 2014 a été bonne alors qu'en 2012 et 2013, elle avait été très faible. En parallèle, on a assisté à une revalorisation des prix, avec peu d'évolution des charges. Ce qui fait que des gens qui ne

payaient pas d'impôt depuis deux ans doivent recommencer à en payer. Dans ce système, ceux qui valorisent mal leur vin sont les plus pénalisés. »

Des dysfonctionnements du service des impôts

Cette explication ne suffirait pas à elle seule à expliquer ces hausses. « Les calculs d'imposition ont fait l'objet d'erreurs monumentales, pointent les vigneronns. Les services de l'administration fiscale ont reconnu leur erreur et le dysfonctionnement, mais comme l'avis d'imposition a été constitué, les viticulteurs sont obligés de payer. » Contactée, l'administration fiscale réfute ces arguments. « En mâcon blanc, 2014 fait suite à deux années de vaches maigres en volume et à une hausse des prix de 40 %, analyse Jérôme Lanzini, de la direction générale des finances publiques. D'où une explosion des seuils. » Pour ce qui est du VCI, selon l'article 64 du code des impôts, il rentrerait dans le calcul, faisant partie de la « récolte levée ». Le spécialiste reconnaît néanmoins une erreur sur les tarifs et seuils des côtes châlonnaises et des bourgognes rouges. « Toute réclamation sera immédiatement traitée », assure-t-il. De leur côté, les vigneronns n'entendent pas en rester là. Affaire à suivre. ☘

CLARA DE NADAILLAC

STRESS HYDRIQUE EXCEPTIONNEL

DÈS CET AUTOMNE MISE EN RÉSERVE ESSENTIELLE

LA SOLUTION EXISTE

ACTIMUS CONCENTRÉ D'INNOVATIONS

- Génère l'humus nécessaire à la rétention d'eau
- Dynamise les bactéries rhizosphériques
- Stimule la croissance racinaire
- Assure un équilibre nutritionnel sol/plante
- Améliore l'initialisation florale

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CONFORMEMENT AU B.O. N°843/2007

OSYR INSIDE

ACTIMUS ENGRAIS ORGANOMINÉRAL NPK + BORE/ZINC + STIMULATEUR DE CROISSANCE RACINAIRE

www.groupe-frayssinet.fr

f t y

Pour tous renseignements, contactez nous au 05 63 98 42 08

FRAYSSINET